

L'inventaire des forêts du Canada de 1976 présente un état détaillé des 3.4 millions de kilomètres carrés (km²) de superficie forestière (tableau 10.1), dont 96 000 km² sont réservés par la loi pour des utilisations autres que la production de bois. A l'heure actuelle, la presque totalité des terres forestières du Canada consacrées à la production a été inventoriée.

Au Canada, les provinces possèdent 83% des terres forestières de la Couronne affectées à la production, le gouvernement fédéral 11% et les particuliers 6%. Bien que l'utilisation précise des terres forestières appartenant à des particuliers donne lieu à des conjectures, des études particulières et certaines statistiques permettent de croire que la production de bois demeure l'emploi prédominant, en dépit de la tendance à convertir une partie de ces terres à des fins récréatives.

Les estimations du volume de bois sur pied, qui figurent au tableau 10.1, sont également sujettes à de constantes révisions à mesure qu'on obtient des inventaires plus précis et plus complets. Les volumes indiqués par l'inventaire des forêts du Canada de 1976 ne dépassent que de 1% environ ceux des inventaires précédents, en dépit du fait que les estimations pour le Labrador, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest aient été prises en compte. Cette situation est attribuable notamment à l'emploi de définitions plus précises et à l'utilisation d'inventaires forestiers provinciaux plus récents et d'estimations du volume de bois fondées uniquement sur les terres forestières productives. Toutefois, les estimations sont peu élevées du fait que la Colombie-Britannique a adopté une nouvelle méthode suivant laquelle seul le volume de bois de taille adulte est retenu.

10.1.1.3 Utilisation des terres

La Direction générale des terres d'Environnement Canada étudie les aspects nationaux de l'utilisation des terres concernant l'aménagement, la recherche, la planification et l'environnement. Elle dirige un groupe de travail interministériel sur la politique relative à l'utilisation des terres. Ce dernier a établi une politique fédérale dans laquelle sont formulées des lignes directrices à l'intention des organismes fédéraux concernant leurs politiques et programmes.

Les programmes de recherche ont porté essentiellement sur les tendances et les influences en matière d'utilisation des terres. Un ensemble de cartes a été produit qui délimite, situe et décrit les terres du Canada pour ce qui concerne l'agriculture, l'exploitation forestière, les loisirs, la faune, la croissance urbaine et l'énergie, dans une perspective nationale. Les problèmes relatifs aux terres ont été analysés, et des publications ont été produites sur certains sujets, entre autres les mesures législatives concernant l'appartenance étrangère dans l'Île-du-Prince-Édouard et les effets engendrés par l'existence de réserves de terres agricoles en Colombie-Britannique. Parmi les autres programmes de recherche, on peut mentionner des études sur la relation entre les meilleures terres agricoles du Canada et les pressions urbaines qui s'exercent sur elles, et sur l'endommagement et la régénération des terres soumises à l'extraction minière au Canada.

La Direction représente Environnement Canada au sein du Comité consultatif du Conseil du Trésor chargé de la gestion des terres fédérales, et formule conseils et politiques au sujet des propositions de transaction portant sur des terres fédérales, particulièrement dans les régions rurales. Environ 400 transactions sont traitées annuellement par ce comité, ainsi qu'un éventail de considérations et d'études concernant la politique à suivre.

La Direction était le principal représentant du gouvernement fédéral dans l'entente fédérale-provinciale au sujet des études fondamentales sur l'environnement dans le nord du Québec. Cette entente, connue sous le nom d'études environnementales de la baie James, a pris fin le 31 mars 1979. La Direction s'occupe également de la négociation des revendications territoriales des autochtones dans diverses parties du Canada.

La Direction administre un certain nombre de programmes de cartographie, dont le plus important est l'Inventaire des terres du Canada (ITC). Dans le cadre d'une entente